

Bilan de l'accueil à Bordeaux des réunions se déroulant dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne.

La France assume la Présidence de l'Union Européenne du 1er juillet au 31 décembre de cette année 2008. Cette présidence se déroule à un moment important du calendrier européen institutionnel et international : mise en place des dispositions institutionnelles du Traité de Lisbonne pour le 1er janvier 2009, contacts avec le nouveau Président des Etats-Unis notamment, outre la gestion de la crise financière internationale et des événements en Géorgie.

Dans le cadre du déroulement de la Présidence Française du Conseil, la Ville de Bordeaux a occupé une place tout à fait remarquable. En effet, notre cité est l'une des villes qui a reçu le plus de réunions officielles sur son territoire, soit une vingtaine d'évènements. De plus, ces rencontres de haut niveau ont abouti à des conclusions et des décisions majeures pour l'Europe. J'en retiendrais quelques unes, emblématiques de l'importance accordée à notre ville par la Présidence Française de l'Union Européenne.

Pour mémoire, le sommet Union Européenne-Afrique du Sud s'est tenu le 25 juillet à Bordeaux. Il s'agissait du premier sommet organisé entre ce pays et l'Union. Principale puissance régionale africaine, la République d'Afrique du Sud appartient au groupe des pays émergents et constitue un des moteurs de la croissance du continent. L'organisation d'un événement au plus haut niveau politique était à la hauteur de la relation privilégiée qui est souhaitée avec l'Afrique du Sud. Ce premier Sommet a ainsi été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du partenariat stratégique Union Européenne-Afrique du Sud, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, des sciences et des technologies, des transports, de l'éducation.

Parmi les réunions ministérielles à vingt-sept organisées en France, il convient de signaler le Conseil informel des Ministres du Développement de l'Union Européenne qui s'est déroulé du 28 au 30 septembre. Avec les membres de la Commission et du Parlement, les Ministres ont appelé à une conclusion rapide des travaux engagés sur le mécanisme dit de 'la facilité alimentaire'. Ils ont soutenu la proposition d'une réponse de l'Union Européenne à la crise alimentaire pour combattre son effet dans les pays en développement. Ils ont souligné le besoin d'une action immédiate pour aider au plus vite les plus vulnérables, pour que les récoltes des années prochaines soient sauvées et pour que des améliorations soutenables dans la production agricole à venir soient faites, indispensables pour faire face à l'augmentation de la population et de la consommation.

Un Conseil informel a eu lieu également les 25 et 26 novembre, rassemblant les Ministres en charge de l'enseignement et de la formation professionnels des États membres.

L'objectif de cette réunion était de procéder à l'état des lieux de la mise en œuvre des différents instruments créés dans le cadre du "processus de Copenhague", de dresser un bilan de la transformation des systèmes nationaux de formation et de tracer les priorités futures en matière d'enseignement et de formation professionnels pour les années 2008-2010. L'association des Ministres de l'enseignement supérieur à cette réunion informelle a permis de développer la contribution de l'enseignement supérieur à la formation tout au long de la vie et à l'insertion professionnelle. A l'issue de la réunion, l'adoption d'un "Communiqué de Bordeaux" en a d'ailleurs été la traduction officielle.

Un colloque sur le thème « Quel avenir pour la formation des magistrats et des personnels de justice dans l'Union Européenne ? » s'est tenu les 21 et 22 juillet, cette thématique faisant partie des priorités de la Présidence française. La rencontre a réuni à l'Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux des juges, procureurs, greffiers, avocats, huissiers, notaires, responsables des personnels pénitentiaires et éducatifs européens autour du Garde des Sceaux. Les interventions de Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne, commissaire chargé des questions de Justice, Liberté et Sécurité, Diana Wallis, vice présidente du Parlement européen, ainsi que les homologues néerlandais, luxembourgeois et tchèque de Mme Dati ont contribué à la définition d'un socle commun de formation judiciaire en Europe.

Le septième Forum européen du tourisme s'est tenu à Bordeaux du 17 au 19 septembre, sur le thème « Qualité et durabilité de l'offre touristique européenne face aux évolutions de la demande ». Conférence annuelle lancée en 2002 par la Commission européenne pour favoriser les débats et les échanges entre les autorités publiques et les représentants de l'industrie européenne du tourisme, il a permis l'échange de bonnes pratiques et la mise en place de réseaux. Le rapport final rédigé à la fin du Forum pourra être la base d'initiatives communes.

Le sommet européen de l'aviation civile organisé à Bordeaux du 17 au 19 novembre a réuni les hauts responsables nationaux et européens de l'aviation et les acteurs privés du secteur avec l'objectif de maîtriser les impacts environnementaux du transport aérien. Le sommet a proposé une approche globale des enjeux et des moyens de réduire l'impact du transport aérien sur l'environnement et le climat. Il a permis de mieux faire connaître les actions déjà conduites en Europe (l'initiative "Clean Sky"). Les participants ont évalué les économies en carburant et en CO2 attendues de la modernisation des systèmes de gestion du trafic aérien, dont le projet SESAR, volet technologique du projet de Ciel unique européen, qui vise à réformer en profondeur l'organisation du contrôle aérien en Europe. Un autre volet de la constitution du "Ciel unique européen" consiste en la création de blocs d'espaces aériens fonctionnels, permettant d'assurer une gestion plus intégrée de l'espace aérien, indépendamment des frontières existantes. Ce sommet européen de l'aviation civile a donc

accueilli deux événements importants : la signature de la déclaration d'intention de fondation du bloc d'espace aérien fonctionnel (FAB) "Europe centrale" le plus important d'Europe par les six États fondateurs (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse) et celle des accords contractuels de l'initiative "Clean Sky".

Le choix de Bordeaux pour accueillir ces événements significatifs pour la construction européenne illustre le renforcement de l'image et de la position de notre ville sur la scène nationale et internationale. Notre ville n'a pas ménagé ses efforts pour réserver à ces réunions l'accueil qu'elles méritaient. Ceci s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique des relations internationales de la Ville de Bordeaux, laquelle vise à promouvoir l'image de Bordeaux dans le monde et à renforcer les échanges des Bordelais à l'international. C'est également la reconnaissance de la métamorphose et du dynamisme de notre cité portée à son plus haut niveau, venant conforter notre ambition de faire de notre ville une véritable métropole européenne.